

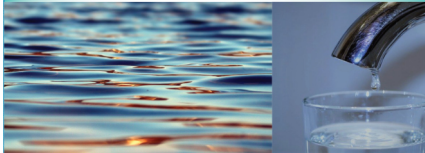
Chiffre du mois

4,26

€/m³ : prix moyen
de l'eau
en Loir-et-Cher

Le prix total du service de l'eau (eau potable et assainissement collectif), établi sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, s'élève en moyenne à 4,26 € par m³ en 2019 dans le Loir-et-Cher contre 3,98 € pour le niveau national.

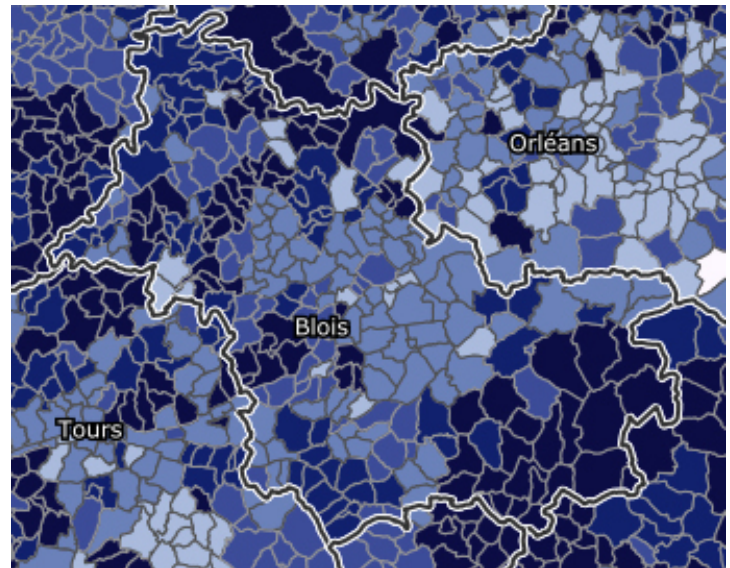
Ce prix varie de 1,24 € à 3,73 € selon les communes.



Prix global de l'eau en 2019

(Source : BNDE)

□	Aucune donnée disponible
□	Inférieur à 1,50 € / m ³
□	1,50 à 1,80 € / m ³
□	1,80 à 2 € / m ³
□	2 à 2,30 € / m ³
□	Supérieur à 2,30 € / m ³



Le prix de l'eau potable en Loir-et-Cher : en légère baisse depuis 2015

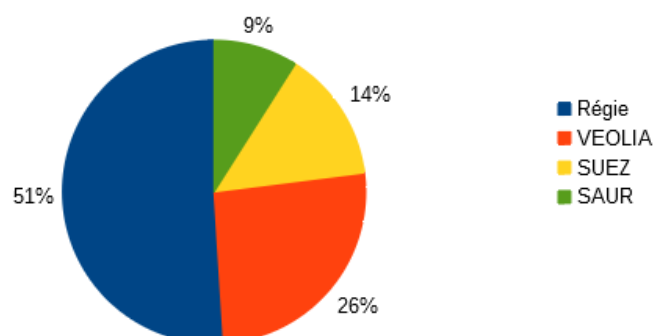
Le prix moyen du service de l'eau potable pour une consommation de référence de 120 m³, s'établit à 1,98 € par m³ en 2019 contre 2,07 €/m³ en 2015, soit une diminution de 4,3 %. Cette tendance s'explique principalement par deux raisons :

- La ville de Blois (15% de la population du Loir-et-Cher) n'a pas renouvelé son contrat de délégation avec Veolia et gère son eau en régie (2,51 €/m³ en 2015, 1,92 €/m³ en 2019). Une simulation à prix constant pour Blois donne un prix moyen de l'eau à 2,07 €/m³ pour le Loir-et-Cher soit une stabilité sur ces 5 dernières années.
- Certaines collectivités ont été en situation de renouveler leur contrat d'affermage, ou à le renégocier pendant cette période, ce qui s'est traduit de façon générale par la diminution du montant de la facture type 120 m³.

Réseaux d'eau potable : un rendement plutôt bon

En 2021, le Loir-et-Cher dénombre 147 services de l'eau dont 59 syndicats intercommunaux. 62 services sont en régie. Trois principaux prestataires assurent la gestion de l'eau potable dans le Loir-et-Cher : Veolia, la SAUR et Suez. Elles se partagent les services affermés et en gérance. Veolia dessert 26 % de la population, la SAUR 9 % et Suez - Lyonnaise des Eaux 14 %.

Eau potable : répartition de la population selon le mode de gestion en 2021



Le rendement moyen du réseau AEP de Loir-et-Cher est de 83,3 % contre 79,8% au niveau national. Le département se situe en deuxième position derrière le Loiret (84%).

Un prix de l'assainissement collectif globalement supérieur à celui de l'eau potable.

Le prix moyen de l'assainissement collectif en Loir-et-Cher s'établit à 2,18 € en 2019 par m³ contre 2,06 € par m³ en 2015 pour une facture type de 120 m³ soit une hausse de 5,8 % en 5 ans, et ce, malgré le passage en régie de la ville de Blois-Agglopolys fin 2016. Une simulation à prix constant pour Blois donne un prix moyen de l'eau à 2,35€/m³ en 2019 pour le Loir-et-Cher.

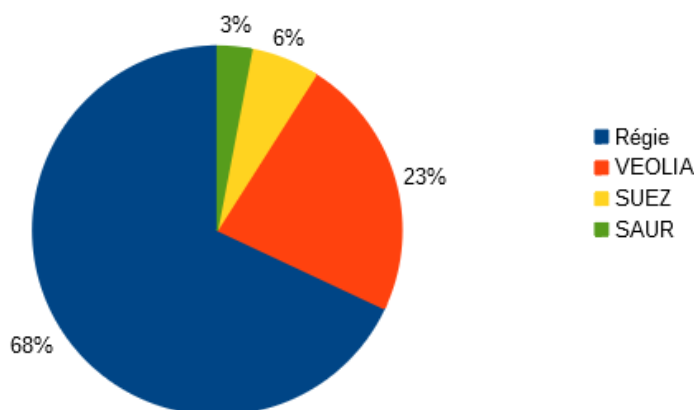
Globalement le prix de l'assainissement collectif est supérieur à celui de l'eau potable. Les particularités locales (topographie, faible densité des abonnés...) font que les budgets d'investissement et de fonctionnement sont généralement plus conséquents pour l'assainissement collectif et risquent encore d'augmenter (mise aux normes des stations d'épuration).

En 2021, le Loir-et-Cher dénombre 153 services pour l'assainissement totalisant 236 communes et 274 200 habitants (80 % de la population). 125 services sont en régie.

Concernant les 3 principaux fermiers, Suez compte 8 services (18 communes soit 6 % de la population), Veolia 16 services (29 communes, 23 % de la population) et la Saur 4 services pour 6 communes (3 % de la population).

51 communes n'ont pas d'assainissement collectif soit moins de 5 % de la population.

Assainissement : répartition de la population selon le mode de gestion en 2021



Méthodologie

La facture d'eau se compose d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe hors taxe est indépendante du volume d'eau consommé et sert, théoriquement, à financer une partie des charges fixes du service. Depuis 2012, elle est plafonnée à 30 % du coût du service d'eau potable et d'assainissement collectif, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ hors taxes et redevances, pour les communes en zone urbaine. Ce plafond est fixé à 40 % pour certains services desservant des communes en zone rurale.

Le système d'information des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) a été créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques ; Il est piloté par l'Office français de la Biodiversité (OFB). Les données sont produites et publiées par les collectivités, vérifiées par les Directions Départementales des Territoires (DDT) et enfin, analysées par l'OFB. Elles sont mises à disposition du grand public via le site Internet www.services.eaufrance.fr.

Pour en savoir plus :

L'observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <https://www.services.eaufrance.fr/>

Directeur de la publication : Patrick Séac'h
Rédacteur en chef : Joël Martine
Coordination éditoriale : Cécile Dormoy
Auteurs : Joël Martine
Conception : Odile Zulémie

Direction Départementale des Territoires
Service Connaissance des Territoires et Prospective
31 mail Pierre Charlot - 41 000 Blois
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>